

Je craignis de jeter d'inutiles et dangereuses alarmes dans une âme innocente en continuant mon observation et je changeai de sujet : " Je crains bien, lui dis-je, pour entrer dans sa pensée, que vous ne soyez trompé dans votre espoir, et que vous n'avez encore à attendre plus long-temps que vous ne pensez, ce bonheur auquel tout chrétien aspire : votre santé me paraît encore assez bonne pour que vos enfans puissent se flatter de vous conserver encore pendant quelque temps.

" Tout ce que Dieu voudra, me répondit-il ; s'il faut partir, je partirai volontiers ; s'il faut attendre, j'attendrai également volontiers, parce que ce sera également sa volonté ; mais si j'en juge par le dépérissement journalier du peu de forces qui me restent, je ne dois plus pouvoir me soutenir long-temps.

En l'entendant parler ainsi, ses enfans ne purent retenir les marques de la douleur qui les accablait ; " Voilà comme est notre père, dit sa belle-fille, il ne cesse de nous présenter l'image d'une séparation qu'il sait devoir nous être aussi cruelle : on dirait qu'il n'a d'autre désir que celui de nous quitter et qu'il ne se trouve pas heureux avec nous."

" Pas heureux avec vous ! reprit vivement le vieillard ; je serais bien difficile si je pouvais avoir une telle pensée ; je le déclare devant Monsieur l'abbé, pour vous rendre à tous la justice qui vous est due ; je n'ai jamais eu qu'à me louer de vous, Marie ; d'Etienne, mon cher et bien aimé fils et de ses deux enfans ; mais puisque c'est une nécessité de se quitter un moment et que le premier qui part est le plus heureux, pourquoi donc vous affligez-vous de mon bonheur ?

Ses enfans ne lui répondirent rien ; mais il était facile de voir, à leurs yeux, qu'ils s'efforçaient en vain de sécher, que la nature et la foi se livraient en leur âme un violent combat : bientôt après la conversation devint générale, et ayant changé d'objet, elle n'offrit plus rien de remarquable pendant tout le reste de la soirée.

J'y retournai le surlendemain, et pour pouvoir causer plus librement et le confesser même, s'il en témoignait le désir, j'y allai à une heure où je savais ne pas trouver Etienne et ses enfans : sa faiblesse, comme il l'avait prévu, était sensiblement augmentée ; néanmoins il ne gardait pas encore le lit, et même sa voix me parut, à peu de chose près, aussi bonne que lors de ma première visite : " Je désirais bien vous voir, M. l'abbé, me dit-il, aussitôt que je fus entré, car j'ai une pensée qui me tourmente cruellement depuis ce jour où vous êtes venu. Je suis bien certain, comme je vous le disais, de n'avoir jamais commis une seule faute, sans en avoir conçu presque aussitôt un véritable repentir ; mais les ai-je toutes assez expiées et réparées ? J'ai toujours entendu dire que Dieu châtiât en ce monde ceux qu'il aimait, pour les épargner dans l'autre, et il ne me m'a jamais châtié ; que les tribulations, les peines, les afflictions, les misères de toute espèce étaient le partage des chrétiens ici bas, et je n'ai jamais rien éprouvé de tout cela, j'ai toujours vécu heureux et content : quelques petites contrariétés de tems en tems, cela ne peut s'appeler des malheurs, et j'ai vu des gens tout-à-fait sans religion en éprouver de bien plus fortes et de bien plus nombreuses."

Depuis vingt-six ans que j'exerçais le saint ministère, je n'avais point encore rencontré d'exemple d'un semblable scrupule ; mon étonnement fut extrême d'entendre un homme dans une pareille position, et qui certainement n'avait jamais eu d'autre pain à manger que celui acquis par ses peines et ses sueurs, se plaindre d'avoir toujours été trop heureux, tandis que tant d'autres, dans les rangs les plus élevés de la société, fatiguent le ciel et la terre de leurs plaintes contraires : " Eh quoi ! dis-je à ce bon vieillard, avez-vous donc vécu quatre-vingt-sept ans sans avoir jamais éprouvé ni perte d'argent, ni maladies, ni peines de cœur, ni tentations à surmonter, ni difficultés à vaincre, ni privations à supporter, ni enfin aucune de ces misères qui désolent journellement notre patience, et font de notre vie un combat perpétuel ?

" Vous concevez bien, me répondit-il, que cela était impossible ; j'ai éprouvé un peu de tout ce que vous venez de dire ; mais tout cela peut-il compter pour des malheurs et des afflictions quand on ne s'en afflige pas ? Je me rappelle d'avoir été une fois en prison dans le tems de la révolution, comme suspect d'avoir caché un prêtre, et je n'ai échappé à la mort que par la protection d'un homme puissant à cette époque, et qui me voulait du bien, parce que je lui avais rendu quelques services ; encore m'en a-t-il coûté mes épargnes de plusieurs années pour graisser la patte, comme on dit, à quelques vauriens auxquels il fut obligé d'avoir recours pour obtenir mon élargissement : eh bien, je puis vous répondre que, loin de me trouver malheureux dans ma prison, je ne me suis jamais, au contraire, trouvé plus heureux que quand j'espérais à tout moment qu'on allait venir me prendre pour me conduire à l'échafaud : " Mourir pour avoir fait nion

devoir, me disais-je, n'est-ce pas avoir presque la certitude d'entrer de suite dans le ciel ?"

" Cette prison n'en était pas moins une épreuve que Dieu vous faisait subir ; votre foi vous a fait trouver un sujet de joie là où tant d'autres ne trouvent qu'un sujet de désespoir ; c'est un mérite de plus que vous avez acquis et non un motif de crainte ; si vous avez supporté de même toutes les autres tribulations qu'il aura plu à Dieu de vous envoyer, vous devez tout espérer de sa miséricorde.

" Hélas ! toutes les autres ont été si peu de chose, qu'il n'y a pas eu grand mérite à les supporter.

" Cependant vous n'avez pas vécu quatre-vingt-sept ans, sans éprouver, par exemple, quelques maladies.

" Je n'en ai jamais eu de véritable, car on ne peut pas donner ce nom à quelques lassitudes, à quelques maux de tête ou quelques accès de fièvre qui m'empêchaient à peine de continuer mon travail : dans nos états, quand on est né avec une bonne constitution, et qu'on a toujours vécu avec sagesse et sobriété, les maladies sont bien rares ; on ne meurt même, pour ainsi dire pas, on s'éteint, comme vous voyez qu'il m'arrive en ce moment.

Suite et fin au prochain numéro.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

A CONSTRUIRE à St. ATHANASE, une EGLISE en pierre, de 126 pieds de long sur 60 de large à l'intérieur ; les MURS devront être de 30 pieds de haut, hors de terre, et la SACRISTIE de 34 pieds de long, sur 36 de large, aussi à l'intérieur.—Le tout mesure française. L'entreprise sera donnée le 15 MAI prochain à 10 HEURES A. M. à celui ou ceux qui auront fait les propositions les plus avantageuses.

Pour les plan, devis et conditions, s'adresser à M. J. GRAVEL, curé du lieu. St. Athanase 15 avril 1845.

NOYÉ.

NOYÉ, le 11 MARS dernier, près de l'Isle St. Paul, JOSEPH ENO, de la paroisse de Montréal. Signalement : homme de cinq pieds et demi, teint brun, cheveux noirs, surtout de drap, couleur de tabac, veste carottée noire et verte, culotte grise d'étoffe américaine, chemise de diaume rayé, casque de loutre, une montre d'argent à patentes, marquée " Joseph Eno."

Son cheval et sa voiture sont décrits comme suit : Sleigh peint en vert, à double siège, cheval sous poil noir avec harnais complet à bossettes blanches. Les messieurs du clergé ou autres personnes sont priés d'en donner avis au Supérieur du séminaire de Montréal, Messire Quiblier, aussitôt qu'il viendra à leur connaissance qu'il a été retrouvé, sans le faire inhumer, attendu que les parens du défunt désirent qu'il soit inhumé à St. Michel de Lachine, 8 avril.

ON demande un MAITRE D'ECOLE à l'INDUSTRIE. Celui qui saurait le français et l'anglais serait préféré à celui qui ne parlerait que la première langue. Pour les conditions, on pourra s'adresser au village de l'Industrie, à M. MANSEAU, V. G. curé, ou aux SYNDICS du même lieu.

ADVERTISEMENT.

A person name WILLIAM BURKE, having obtained from me, last year, a Writing, authorising him to collect money to build a catholic chapel at Missiskouibay, I warn the public that I have taken from him all authority to that affect and consequently, that no person should give him any money till he receives new orders. J.-B. A. BROUILLET, Priest.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de
CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, }
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, } PROPRIÉTAIRES.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.